



NIL MAGNUM SINE LABORE

**L'ASSOMPTION**

Ville de culture et de patrimoine

## DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Compagnie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. :      Maison : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_

### DÉTAIL DU DOCUMENT DEMANDÉ

Adresse : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_ Propriétaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

		Année	Mois	Jour
Date de réception de la demande				
Date d'envoi accusé de réception				
Date d'envoi avis au tiers				
Date limite de réponse au demandeur				
Date d'envoi de la réponse				

Notes : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Ce formulaire, est mis à la disposition des personnes qui désirent adresser à un organisme public une demande d'accès à un document administratif.

Les renseignements que vous nous fournissez à la section d'identification seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande.

Il est préférable de faire une demande écrite (courriel ou formulaire), car une demande verbale n'est pas recevable devant la Commission d'accès à l'information en cas de désaccord avec la réponse obtenue.

Sur réception du présent formulaire ou de toute autre demande écrite, le responsable vous acheminera un accusé réception précisant la date à laquelle vous recevrez une réponse.

Le délai de réponse fixé par la loi est de **20 jours** de calendrier, avec extension possible de 10 jours supplémentaires.

Des frais de photocopies et de transmission des documents pourraient être exigés.

Le responsable de l'accès à l'information de la Ville de L'Assomption est monsieur **Serge Geoffrion, directeur général**.

Si vous avez de la difficulté à identifier le document que vous recherchez, ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, communiquez avec le Service du greffe à l'adresse suivante :

[greffe@ville.lassomption.qc.ca](mailto:greffe@ville.lassomption.qc.ca)

Tél. : 450 589-5671 poste 2400

Fax : 450 589-4512